



Municipalité d'Oka

FORMULAIRE 26 APPLICATION EXTÉRIEURE DE PESTICIDES

Réf : Règlement 2018-182, article 4.4

PROCESSUS À SUIVRE

- Suivre **chacune des huit (8) étapes** du présent formulaire.
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'étape 8, au comptoir de la réception de la Mairie située au 183, rue des Anges, Oka, J0N 1E0.
- Prévoir de défrayer les coûts de traitement et délivrance du permis d'un montant de **25 \$**.
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis sera délivré.

N.B. : Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention du permis.

1. IDENTIFICATION DU LIEU D'APPLICATION

Adresse complète :

Numéro de lot :

2. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

() -

() -

() -

3. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Si non, nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

() -

() -

() -

No. de permis provincial :

4. NATURE DE L'APPLICATION

Ponctuelle

Répétée

Si application répétée, fréquence prévue :

Quotidienne

Mensuelle

Hebdomadaire

Autre :

5. ÉCHÉANCIER PRÉVU

Date de première application :

Date de dernière application :



Municipalité d'Oka

FORMULAIRE 26 APPLICATION EXTRIÈRE DE PESTICIDES

Réf : Règlement 2018-182, article 4.4

6. DESCRIPTION DU PRODUIT UTILISÉ

Nom du ou des produit (s) :	

7. LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- Un avis d'un spécialiste comportant les informations suivantes :
 - 1) Une description sommaire de l'organisme nuisible, de son origine dans le milieu et des principales conséquences de son infestation dans l'environnement.
 - 2) Une évaluation du degré de sévérité de l'infestation sur la propriété et des risques encourus pour la santé humaine ou animale, s'il y a lieu.
 - 3) Une justification de l'utilisation du pesticide prescrit eu égard aux solutions de moindre impact environnemental, en plus de présenter un bilan de ses avantages et de ses risques environnementaux pour le milieu récepteur.
 - 4) Une description des mesures d'atténuation des risques environnementaux, si applicable.
- Une (1) copie du contrat signé avec l'entrepreneur réalisant l'application.

8. SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signature : _____ Date : _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'appliquer un pesticide sans l'obtention d'un permis.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450 479-8333 aux postes 239 ou 226.